

une faute capitale. L'imprudent monarque reconnu, mais trop tard, dans quelle position critique l'avait jeté son aveugle imprévoyance. Il mit son honneur à ne point reculer devant l'armée de Charles-Quint qui s'avavançait à marches forcées, commandée par l'élite des généraux de l'Empire : Bourbon, le marquis de Pescaire, Alphonse d'Avalos et Charles de Lannoy. N'écoulant que sa folle impétuosité, le roi de France se précipita dans les rangs ennemis, mais ses stériles exploits ne l'empêchèrent pas de subir une sanglante défaite. Resté un des derniers sur le champ de bataille, blessé et renversé de cheval, il rendit son épée à Lannoy, vice-roi de Naples et fut emmené captif à Madrid.

A la nouvelle de cet affreux désastre la France s'émut. La reine-mère, Louise de Savoie, mit le royaume en état de défense et chercha à intéresser l'Europe à la situation malheureuse du roi. Henri VIII, qui voyait d'un œil inquiet s'accroître de jour en jour la puissance de Charles-Quint, ne resta point sourd aux sollicitations de la régente et songea dès lors à opposer une digue aux empiétements d'une ambition aussi démesurée. Menacé d'une redoutable coalition, l'astucieux empereur, après avoir tour à tour flatté son captif par de vaines espérances et dévoilé toute l'inflexibilité de son ressentiment, se décida enfin, plus par nécessité politique que par motif d'humanité, à rendre la liberté au roi de France auquel d'ailleurs il imposa des conditions d'une dureté excessive. François I^{er} étouffa au fond de son âme la voix de l'honneur et de la conscience et consentit à signer le traité de Madrid sans se mettre trop en peine d'en assurer l'exécution. Il s'engageait à céder la Bourgogne, livrait ses deux fils aînés en otage, sacrifiait tous ses droits sur la Flandre, l'Artois, Naples et Milan, et promettait de rendre au connétable de Bourbon tous les domaines qui lui avaient été confisqués. Au prix de la honte pour son royaume et même pour sa propre personne, il sortit de sa fatale prison, mais, dit un historien : " il y laissa cette bonne foi qui jusque là avait fait sa gloire ".

JOSEPH LANDRY — (*Rhétorique*).

(*A continuer*).

Lettre de Belgique

Anvers, le 8 décembre 1878.

Mes chers amis du Collège Joliette,

Fidèle à la promesse que je vous ai faite dans ma dernière correspondance, je profite du beau jour où l'Église invoque Marie Immaculée pour vous relater les solennités exceptionnelles qui ont eu lieu à Anvers à

l'occasion du quatrième centenaire de l'organisation du culte de la sainte Vierge honorée comme patronne de notre ville depuis 1478. Comme vous l'avez vu dans ma précédente lettre, ce jubilé rappelle les faits les plus mémorables de notre histoire locale et se rattache aux origines antiques de la dévotion anversoise envers la Mère de Dieu et particulièrement à l'époque où fut construite la vaste cathédrale qui fait l'orgueil de notre cité. La population d'Anvers s'est toujours associée avec un empressement unanime et une ferveur enthousiaste aux solennités jubilaires de Notre-Dame ; vous verrez, mes chers amis, qu'en ce siècle appelé souvent " le siècle de Marie ", mes concitoyens ont attesté d'une manière éclatante leur attachement à nos croyances séculaires et nationales, leur dévouement au culte béni de la sainte Vierge, leur fidélité à nos grandeurs artistiques et à nos gloires religieuses en offrant à leur Souveraine des fêtes d'une splendeur vraiment royale.

Dès la veille du grand jour, la ville entière était pavisée d'innombrables drapeaux aux couleurs nationales et pontificales ; des étendards, des draperies bleues et blanches se déployaient au souffle d'une brise légère sur les façades des églises, des institutions religieuses et de la presque totalité des maisons ; une immense oriflamme flottait en signe d'allégresse au sommet de la flèche gothique de Notre-Dame, déroulant à une hauteur de 430 pieds ses longs plis aux reflets de feu et paraissant vouloir monter jusqu'au ciel pour y raconter la fête de la terre.

Pendant que le joyeux carillon fait entendre sa musique aérienne, que toutes les cloches de la ville sonnent pour annoncer au loin l'ouverture du jubilé, je vous invite, mes jeunes amis, à visiter avec moi l'intérieur de la cathédrale. La décoration du vénérable édifice est vraiment grandiose. Le maître-autel est tout orné d'élégants festons de roses, de lis et de feuillage au milieu desquels resplendit le célèbre tableau de l'Assomption de la sainte Vierge, chef-d'œuvre de Rubens, surmonté du chronogramme suivant : MARIA ANTVRPIENSIS CIVITATIS DILECTA PROTECTRIX. Sur l'autel on remarque un Christ de grand prix, de magnifiques chandeliers et un trône de toute beauté pour le Saint-Sacrement. Contre les colonnes se trouvent posés quatre étendards en velours rouge, brodés d'or et enrichis d'emblèmes en orfèvrerie fine ; entre ceux-ci se trouvent, dans des pyramides de lumières, d'un côté les armoiries de N. S. Père le pape Léon XIII, de l'autre celles de S. M. Léopold II, roi des Belges. A la gauche est dressé le trône épiscopal surmonté des armoiries de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines ; sur l'écusson en face celles de l'église Notre-Dame. Dans le sanctuaire on voit des prie-dieu recouverts de tapis précieux pour les évêques ; de chaque côté sur les balustrades sont placées les lanternes rouge et or de la confrérie du Saint-Sacrement. Les stalles, chef-d'œuvre de sculpture gothique, sont trop belles pour recevoir une décoration spéciale, elles sont éclairées par des candélabres au gaz. Le chœur ainsi que toute la grande nef de l'église sont ornés de festons proportionnés à l'édifice, en feuillage artificiel d'un vert sombre avec tresses et glands d'or, le tout relevé aux galeries par une belle perspective de drapeaux formant trophées et sur lesquels se lisent les invocations des